Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 22 (1950)

Heft: 3

Artikel: L'assainissement des vieux quartiers : nouveaux aspects et nouvelles mesures

Autor: Bodmer, A.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-123653

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

L'assainissement des vieux quartiers - Nouveaux aspects et nouvelles mesures

par A. Bodmer, ing. S.I.A.,

Président de la Commission fédérale d'experts pour l'assainissement des vieux quartiers.

Le délégué aux possibilités de travail a réservé dès le début, dans son programme, une place importante à l'assainissement des vieux quartiers. Déjà pendant la période s'étendant entre 1942 et 1945, feu le conseiller national E. Reinhard, alors directeur des travaux publics de la ville de Berne, avait pris, avec le concours d'une commission de quatre experts et sur la base d'une enquête approfondie, certaines dispositions qui eurent pour conséquence d'inciter de nombreuses municipalités à dresser un bilan des travaux à accomplir et à établir des projets. Par la suite, les subventions fédérales ont été réservées avant tout, pour des raisons que chacun connaît, à la construction de logements en général et à celle de logements dits économiques en particulier. Cependant, plusieurs municipalités ont pris l'heureuse initiative de poursuivre, même sans l'aide fédérale, l'étude du problème ; elles ont continué à établir des projets, dont plusieurs ont été réalisés. Il est apparu partout que l'assainissement des vieux quartiers ne souffrait aucune improvisation, mais qu'il exigeait au contraire de longs et méticuleux préparatifs.

Attendu que tout donne désormais à penser que la période d'intense activité qui règne depuis la fin des hostilités dans le domaine de la construction de logements approche de sa fin, l'assainissement des vieux quartiers revêt de nouveau une grande importance comme source de travail pour l'industrie du bâtiment et pour la main-d'œuvre qualifiée qui y est employée. Aussi la commission fédérale ad hoc a-t-elle été chargée de donner une nouvelle impulsion aux préparatifs pour l'assainissement des parties les plus anciennes de nos villes. Cela étant, elle recommande instamment aux autorités cantonales, ainsi qu'aux administrations municipales, d'ouvrir les crédits qui sont nécessaires pour l'établissement, par des spécialistes capables, de bilans et de projets. Notre appel s'adresse particulièrement aux autorités des nombreuses villes de petite et moyenne importances, afin qu'elles puissent disposer, lorsque la Confédération devra accorder des crédits pour la création de possibilités de travail, de projets prêts à être exécutés.

Les divers aspects du problème de l'assainissement des vieux quartiers et les thèses qui s'y rapportent — lesquelles gardent toute leur valeur — ont été exposés par M. Ernest Reinhard dans une étude richement illustrée, intitulée « Sanierung der Altstädte », qui porte le numéro 11 de la série des publications techniques du délégué aux possibilités de travail. Il n'est plus besoin, semble-t-il, de s'étendre longuement sur la nécessité de préserver les vieux quartiers, ce précieux héritage du passé, et de les adapter aux exigences de notre temps, surtout au point de vue hygiénique. Mais le problème a encore un autre aspect, d'une grande importance pour la future structure économique et sociale de notre pays et, partant, pour le niveau de vie de la population suisse.

Au cours de ces dernières années, nos grandes agglomérations urbaines se sont développées à un rythme si inquiétant que des voix de plus en plus nombreuses se sont élevées pour mettre en garde contre cette évolution, qui risque de rompre l'équilibre entre la ville et la campagne. En vérité, nous avons tout lieu de prendre au sérieux l'avertissement que le ministre britannique de l'urbanisme a formulé, en termes courtois, à l'adresse de la Suisse lors de la séance de clôture du Congrès international de l'urbanisme et de l'habitation, le 26 juin 1948 ; cet avertissement, il nous faut non seulement le méditer, mais encore en tirer les conclusions qui s'imposent.

Dans tous les pays industriels, l'expérience a montré de la manière la plus nette que les grandes agglomérations urbaines constituent, aux points de vue économique et social, une flagrante anomalie, notamment du fait qu'elles permettent aux spéculateurs de réaliser, sur les terrains, d'énormes profits au détriment, d'une part, des conditions de travail dans les entreprises et, de l'autre, de la santé publique. Aussi bien s'est-on mis, dans plusieurs pays, à empêcher l'afflux, vers les grandes cités, de nouvelles entreprises industrielles et de diriger celui-ci vers de petites villes, ne comptant pas plus de 60 000 habitants, où les emplacements sont beaucoup plus favorables, où la production est moins coûteuse parce que les faux frais sont réduits au minimum et où la population industrielle jouit en général de conditions d'existence plus saines, surtout du fait qu'elle peut être logée dans de petites maisons, ce qui lui permet de rester en contact étroit avec la nature. Les efforts tendant à décongestionner les grandes villes méritent d'être suivis, chez nous aussi, avec la plus grande attention, tant il est vrai que diverses branches de notre industrie d'exportation risquent fort, d'ici quelques années, de se ressentir nettement, sur le marché mondial, des résultats qui auront été obtenus à l'étranger dans ce domaine, et cela non seulement en ce qui concerne les prix, mais aussi pour ce qui touche à la qualité.

Notre statistique des fabriques montre que, dans l'espace de dix ans seulement, d'importants changements se sont produits, en Suisse également, dans la structure et dans la répartition géographique de notre industrie. Or, il apparaît de plus en plus nécessaire de faire en sorte que de tels changements s'opèrent dans le cadre de plans d'aménagement bien étudiés, de caractères national et régional, visant à atteindre des résultats optimums dans les domaines économique, social et culturel.

La voie à suivre nous est clairement indiquée par le développement historique de nos petites villes. Si l'on regarde sur une carte les villes qui existaient à la fin du moyen âge sur le territoire qui forme aujourd'hui la Suisse — elles sont au nombre de 150 environ — on constate avec la plus grande admiration que leur emplacement et leur répartition géographique témoignent d'un choix extrêmement judicieux. Ces bourgades ont presque toutes été fondées et développées méthodiquement au cours du XIIIe et du XIVe siècles, pour des raisons militaires et économiques. Au XIXe et au XXe siècles, cinq d'entre elles sont devenues de grandes cités comptant chacune plus de 100 000 habitants, cinq autres ont pris les proportions de villes d'importance moyenne, atteignant une population de 30 000 à 65 000 âmes ; en 1941, d'autre part, on comptait vingt et une petites villes de 10 000 à 30 000 et trente-trois de 5000 à 10 000 habitants.

Les cinquante-quatre petites villes de la catégorie 5000 à 30 000 habitants abritent presque sans exception des entreprises industrielles et artisanales florissantes, possèdent d'excellentes écoles secondaires, voire même des établissements d'enseignement de caractère professionnel ; de plus, on constate partout que la vie intellectuelle, qui se déroule dans le cadre agréable que constitue le cœur de la cité, a atteint un niveau remarquable.

La plupart de ces cinquante-quatre petites villes, auxquelles il faut ajouter une cinquantaine de bourgs qui comptent moins de 5000 habitants, offrent des possibilités insoupçonnées au point de vue du développement industriel. Utiliser ces possibilités au maximum, c'est là, à notre avis, le meilleur moyen de résoudre le problème, d'une importance capitale pour l'avenir du pays, qui consiste à rétablir l'équilibre entre la ville et la campagne, ainsi qu'à garantir un système économique et social harmonieux tenant compte de la structure fédérative de la Suisse et permettant une saine évolution.

Dans la petite ville industrielle de l'avenir — la ville à la taille de l'homme — il sera possible, avec des moyens fort simples, de répondre à tous les besoins humains. Tandis que, par exemple, l'ouvrier qui se rend à son travail se voit obligé, dans les grandes villes, de faire de véritables prodiges d'acrobatie pour se frayer un chemin au milieu de la circulation, la chose deviendra pour lui, dans une petite ville, une simple promenade. La petite maison entourée d'un jardin sera de nouveau la règle générale pour les ouvriers ayant des enfants. Et les fabriques jouiront d'une situation dégagée et favorable, près de la gare, avec laquelle elles seront reliées par une voie industrielle.

Mais il faudra veiller en premier lieu à ce que la petite ville industrielle devienne un centre indépendant, ayant son propre caractère, et non pas un pâle diminutif de la grande cité voisine. La population rurale des environs pourra d'ailleurs participer dans une plus large mesure à la vie culturelle des petites villes, ce qui contribuera à resserrer les liens entre l'industrie et l'agriculture.

Considéré sous cet angle, le problème de l'assainissement des vieux quartiers prend une importance accrue. Aussi convient-il, en premier lieu, de compléter les projets d'aménagement des petites villes, et cela de façon que les futurs quartiers industriels et d'habitation forment, avec la partie ancienne de l'agglomération, un ensemble judicieux et s'harmonisant avec la campagne environnante. De même, il est essentiel, si l'on veut ranimer et développer les petites villes, que les industriels soient conseillés par des personnes ou des organes dignes de confiance quant à l'emplacement des fabriques, que les autorités locales fassent preuve d'un esprit progressiste et qu'elles pratiquent une politique foncière clairvoyante.

(Extrait du *Bulletin du délégué aux possibilités de travail.*)